
Extrait des délibérations de la société populaire de Crepy sur la fête célébrée pour l'inauguration du temple de la Raison et des bustes de Marat et de Lepeletier, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Extrait des délibérations de la société populaire de Crepy sur la fête célébrée pour l'inauguration du temple de la Raison et des bustes de Marat et de Lepeletier, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 308-309;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30719_t1_0308_0000_13

Fichier pdf généré le 22/01/2023

à nous. Mânes de Beauvais vous êtes vengés !

Réjouissons-nous, Citoyens, le commerce va renaître, une disette momentanée va finir, nous pourrons tirer des denrées de l'étranger et l'ambition ne calculera plus ses triomphes sur la misère publique.

Montagne, dont les travaux infatigables dirigent les bras de nos jeunes guerriers, nous sommes à toi par la pensée, nous te saluons ! Reste ferme à ton poste, crois que ce n'est que la rage infructueuse qui tente de t'arrosier et de sa bave corrompue. Tu es le soutien du pauvre et de l'opprimé, le pauvre et l'opprimé reconnaissent les bienfaits que tu leur procures. consolide ton ouvrage.

Pères et mères, vous qui comptez vos enfants parmi les défenseurs de la justice, séchez vos larmes, ils reviendront ; vous leur entendrez raconter leurs victoires et vous les presserez contre votre sein et vous leur prodiguerez encore le doux nom de fils.

Frères et sœurs affligés du départ de ceux qui sucèrent avec vous le lait maternel, consolez-vous ; vous ne les avez perdus que pour un temps, vous les reverrez de nouveau et les marques d'amitié que vous leur donnerez seront pour eux une douce consolation.

Jeunes filles, vous qui dans votre cœur aviez déjà élevé un temple à nos braves défenseurs, vous qui comptiez vous les associer pour époux, mettez un terme aux regrets qui vous pressent de toutes parts. Vos amants reviendront, vous les trouverez toujours les mêmes, aussi aimants, aussi aimés. En leur offrant votre main, vous leur ferez chérir par votre tendresse et vos vertus les jours où ils vous quitteront pour aller affermir votre bonheur mutuel.

Etre éternel, toi seul est le Dieu des combats, toi seul fait triompher la Justice. Entends les vœux que je t'adresse ; fais qu'à l'empire de la fatuité, de l'oubli des vrais devoirs, de l'orgueil, du despotisme et des préjugés, succède aujourd'hui et pour toujours, celui de la liberté, de l'égalité et de la vérité. »

26

La société populaire de Crespy (1) envoie le procès-verbal de la fête célébrée dans cette commune pour l'inauguration du temple de la Raison et des bustes de Marat et de Lepeletier.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (2).

[Crespy, s. d.] (3).

« Citoyens représentans,

Depuis 18 siècles le flambeau de la Raison étoit éteint ; il reparoît cet astre radieux ; c'est à la philosophie, c'est à la déclaration des droits de l'homme, que nous devons ce bienfait inestimable. Dans plusieurs sections de la République, des temples sont élevés à cette divinité tutélaire ; la Société populaire de Crépy vient de luy dédier celui qui étoit consacré à la superstition.

(1) Oise.

(2) P.V., XXXIII, 195.

(3) F¹⁷ 1010^B, pl. 1, p. 2758.

La raison dit à l'homme libre que son plus bel appanage est la vertu, que la reconnaissance en est une, la société a payé ce juste tribut à Marat et à Lepeletier, amis sincères du peuple, de l'égalité et de la liberté.

La Société vous adresse, Citoyens représentans, le détail de cette feste qui a été célébrée en cette commune le dix de ce mois avec une allégresse vraiment républicaine et aux cris mil fois répétés de Vive la République, Vive la Montagne, Vivent les sans-culottes, nos braves frères d'armes et tous les amis de l'égalité et de la liberté.

Salut et fraternité ».

LEFEBVRE (présid.), LAVOISIER (secrét.),
LECOURT (secrét.), BOURGET (secrét.).

[Extrait des délibérations, Crespy, 10 plu. III].

Les membres des autorités constituées précédés de la Société populaire, les citoyens de Crépy, des communes de Nanteuil-Audoin, Bargny, Gondreville, Bémont, Frenoy et Boissy-les-Gomberies, Betz, Bouillandre, Morcourt, Rouville, Bétizy, Duvy, Sery, Ormoy-Villers et Versigny, tous invités, se sont rendus à la maison commune de cette ville, chef-lieu du district, et en sont partis pour se rendre à la ci-devant paroisse, pour en faire la dédicace au culte de la raison et pour l'inauguration des bustes de Marat et Lepeletier dans ledit temple. La marche du cortège étoit réglée ainsi qu'il suit.

Un groupe de grenadiers précédé de sapeurs et de tambours ouvroit la marche. Suivoit un groupe de vieillards de tous les états indistinctement, lesquels étoient suivis des enfants de la Patrie depuis l'âge de dix ans jusqu'à l'âge de dix-huit ans, précédés d'une bannière, portant d'un côté : Espérance de la Patrie, et de l'autre, Nous saurons vaincre comme nos pères. Pendant la marche, ces derniers chantoient des himnes à la patrie et à la liberté, entre autres celui : « Allons enfans de la Patrie... ».

Ensuite marchoit un détachement de la garde nat^{le} armés au milieu duquel étoit porté le drapeau tricolor avec les tambours à la teste.

Puis, venoit un char d'une vaste étendue pavoisé tout autour et jusqu'en bas de tapis aux couleurs de la Nation, entouré de guirlandes et de festons de fleurs liés avec des rubans tricolors chargés d'emblèmes allégoriques. Ce char majestueux étoit traîné par des chevaux caparaçonnés de housses aux trois couleurs, portans de vastes panaches sur la tête, aux mêmes couleurs ; ce char étoit environné de jeunes filles vêtues de blanc, ceintes d'écharpes aux couleurs de la nation, elles tenoient à la main des rubans tricolores attachés autour du char, ces mêmes citoyennes étoient environnées d'une haye de soldats vétérans.

Au milieu du vaste plateau que formoit ce char s'élevoit un autel élégant dans le gout de l'antique, décoré de guirlandes et de festons de cyprès attachés avec des rubans tricolors. C'est sur cet autel qu'étoient posés les bustes de Lepeletier et de Marat et sur le côté les deux couronnes de chesne qui leur étoient destinées.

Sur le devant du char en avant de l'autel, étoit assise dans un fauteuil la déesse de la Raison portant en sa main un flambeau figuré, sous un costume antique et allégorique.

Des deux côtés de l'autel étoient assises deux déesses : l'une de la Liberté, l'autre de l'Égalité, représentées par des costumes analogues par deux citoyennes, l'une portant une pique surmontée du bonnet de la liberté et l'autre un niveau.

Sur le derrière de l'autel se tenoit un hercule sous le costume de ce héros appuyé sur sa massue. A la suite du char marchoit un groupe nombreux de jeunes citoyennes vêtues de blanc, ceintes des couleurs nationales, chantant par intervalle des himnes patriotiques.

Une musique guerrière accompagnoit cette marche. Le cinquième groupe étoit formé des membres de la Société populaire, des autorités constituées, sans distinction de place ny de rang. Au milieu de ce groupe marchoient les députés des communes réunies à celle de Crépy sur les invitations qui leur avoient été adressées.

La marche étoit fermée par un détachement de la Garde Nationale.

Ce cortège s'achemina dans cet ordre vers le Temple, au milieu duquel étoit élevé sur une estrade un sarcophage en avant duquel étoit un autel sur lequel furent déposés les bustes de Lepeletier et de Marat par les sociétaires vétérans qui les enlevèrent de dessus le char et portèrent jusqu'à cette place.

Des deux côtés du sarcophage et en avant étoient placés deux vases hauts, de forme antique, pleins de braziers ardents.

Le président, le vice-président et les secrétaires conduisirent les trois déesses sur le haut de l'estrade. Celle de l'égalité prit place près de l'autel à gauche, celle de la liberté à droite et la raison en avant.

Chacun ayant pris sa place, la déesse de la raison se lève et s'approchant des bustes elle les considère alternativement avec attendrissement, puis prenant l'attitude d'une femme profondément émue, elle exprime les sentimens de sa douleur et de ses regrets, puis pour honorer les mânes de ces deux martyrs elle jette des parfums dans les deux braziers.

Icy commence entre les trois déesses un dialogue en vers sur les vertus héroïques de ces deux martyrs qui ont scellé de leur sang la liberté de la patrie, sur la victoire que la raison remporte sur le fanatisme et l'égalité sur l'aristocratie féodale. Ce morceau éloquent autant que touchant est de la composition du dernier curé constitutionnel qui a donné sa démission de prêtre.

A ce dialogue succède un discours fait par le même adressé à la déesse de la raison. Dans ce discours éloquent, l'orateur a présenté avec force et énergie tous les vices de l'ancien gouvernement qu'il a mis en opposition avec les grands caractères de vertus que présente la révolution ; il a fait contraster les qualités républicaines avec les crimes de la tyrannie, il a peint les abominations du fanatisme qu'il a comparé avec la sagesse de la saine morale qui n'est que la raison elle-même ; dans son discours il a mis dans tout son jour la conduite perfide et atroce de l'odieuse aristocratie féodale en parallèle avec la conduite sage, modérée quoy qu'énergique de la Convention et de toute la Nation.

A la suite de ce discours des chœurs de citoyennes et de citoyens font retentir les airs de l'hymne, Amour sacré de la patrie, et autres.

Ces chants d'allégresse publique se suspendent et le vice-président de la Société populaire prononce un discours ou il peint avec énergie les morts héroïques de Marat et Lepeletier, leur vertu républicaine, leur horreur pour la tyrannie, les crimes des tyrans, il invite les divinités tutélaires de la République de couronner les bustes des dignes représentans de la Nation immolés à sa gloire. Les déesses posent sur leurs testes les couronnes civiques.

Des chants d'himnes patriotiques font encore retentir les airs, un sacrifice expiatoire leur succède ; tout le cortège sort du temple de la raison à la suite des déesses et se porte sur la place qui l'avoisine ; là un obélisque construit avec tous les débris du fanatisme, de la féodalité, et de l'orgueil présente un mélange bizarre de toutes les fatuités d'une grandeur factice et de convention entre des boureaux et des esclaves. La déesse de la raison met le feu à tout ce fatras impur de vieilles erreurs, bientôt une flamme dévorante convertit en fumée tout ce vain appareil et disperse au gré des vents ces débris de la tyrannie aux acclamations d'un peuple nombreux qui forment des danses autour du bucher et qui fait aïnsy sa nouvelle profession de foy, la mieux et la plus énergiquement prononcée.

De ce bûcher expiatoire les déesses aïnsy que le cortège rentrent dans le temple et remontent ensuite sur leur char et dans le même ordre se rendent au lieu des séances de l'assemblée populaire où sont bientôt placés des deux côtés du bureau du président les deux bustes des martyrs de la Liberté aux cris mille fois répétés de vive la République, vive la Montagne, vive la Convention, vive les amis de l'humanité.

La déesse de la raison occupe le fauteuil du président, siégent à sa droite la déesse de la liberté, et à sa gauche celle de l'égalité. La Société populaire prend place ; le président occupe la tribune ; il prononce un discours dans lequel il rappelle aux membres présents, les généreux dévouemens, l'amour inaltérable de la liberté qui ont mérité à des titres aussy précieux que glorieux aux héros de la feste la palme du martyr qu'ils viennent de recevoir dans le temple de la raison.

Cette feste, les discours qui la vivifient font sur les assistants la plus grande impression, dans l'instant les églises de Sery, de Nanteuil-Haudoin encore consacrées par le fanatisme, se ferment et bientôt se rouvrent sous l'invocation de la raison et leurs ministres récalcitrans au vœu bien prononcé de la nation fuient se cacher dans l'ombre.

La feste se termine par des chants et par un bal dans le lieu des séances.

27

Les officiers municipaux de la commune de Chaillé-les-Marais (1) envoient le détail de l'argenterie et autres objets qu'ils ont fait passer au district : en vermeil, 4 marcs 2 onces 18 deniers, et en argent 26 marcs 2 onces ; ils ont aussi envoyé leurs cloches (2) ; ils demandent l'aban-

(1) Vendée.

(2) Bⁱⁿ, 21 vent. et 25 vent. (1^{er} suppl^t).